

# nouvelles



CSN

15 MARS

1996

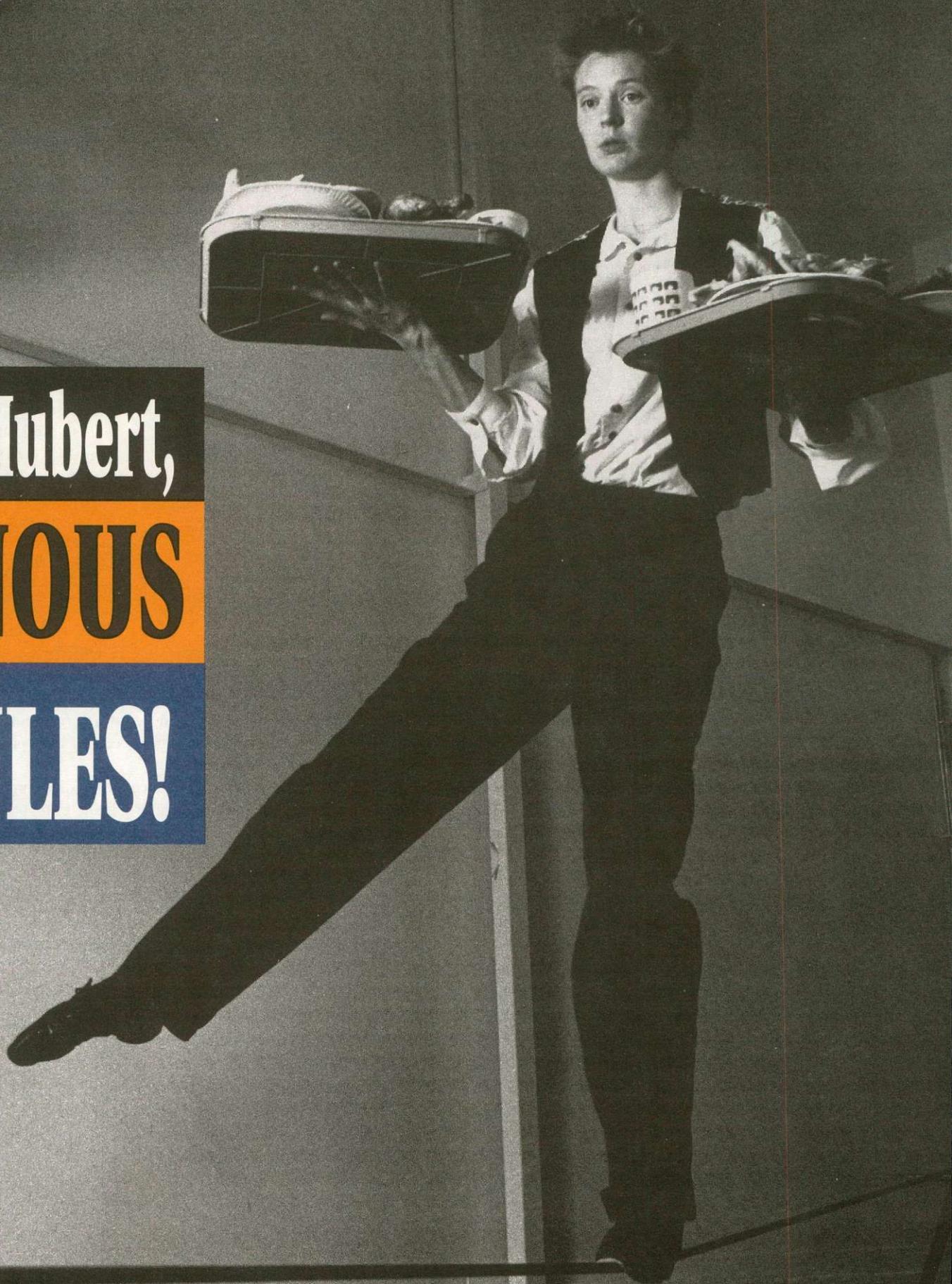
NUMÉRO

407

**Saint-Hubert,**

**TU NOUS**

**BRÛLES!**



# Landru, Mère Teresa

**S**i Joseph Fortin et Dollard Durocher, chômeurs de leur état et temporairement établis dans le quartier Hochelaga-Maisonneuve, à Montréal; si Solange Dufour, de Rimouski, et Denise Hamelin, de Hull, monoparentales et assistées sociales en peine de PAIE et saturées d'EXTRA; si Jeanne Larose et Claude Latulippe, étudiants au cégep et tirant le diable par la queue, avaient été invités par le premier ministre Bouchard au sommet qui s'ouvre à Québec, cela aurait pu nous aider pour savoir sur quelles bedaines ce dernier avait l'intention de peser dans cet exercice.

Mais que ce soient les Coutu de Jean Coutu, les Matthew Barrett de la Banque de Montréal, les John Cleghorn de la Banque Royale, les André Bérard de la Banque Nationale, les Claude Béland de Desjardins, les Pierre Péladeau de Québecor et autres Laurent Beaudoin de Bombardier qui aient personnellement reçu l'appel du bunker, cela montre bien que les bedaines syndicales, travaillantes et ouvrières sont dans la ligne de mire du gouvernement. Il faut écarter l'hypothèse que Ghislain Dufour aurait lancé un appel à l'aide pour faire le poids face aux centra-

les syndicales et aux autres organismes pendant les débats. Le pdg du Conseil du patronat se croit certainement à la hauteur, n'en doutons pas... Mais Lucien Bouchard a sans doute jugé plus prudent de lui fournir des alliés patronaux de prestige, histoire de ne pas le voir s'écrouler sous l'argumentation syndicale. Ce qui l'aurait mis dans l'embarras, peut-être.

Autre point d'inquiétude. Grâce aux pressions prévisibles des grands de l'industrie et de la finance davantage habitués aux tapis feutrés de leurs conseils d'administration, appuyés en cela par d'autres groupes dont on distingue mal les motifs qui les poussent à ce faire, les vraies affaires seront vraisemblablement discutées entre vrais décideurs, c'est-à-dire sérieusement et à huis-clos.

Bien sûr, les citoyens pourront entrevoir les actrices et les acteurs, mais il semble bien que ce sera à l'occasion de

chorégraphies minutieusement réglées au préalable.

D'autre part, ne jouons pas sur les centiles.

Au 31 mars 1995, les impôts non perçus par Ottawa s'élevaient à \$6363 milliards. En moyenne, ces contribuables en retard doivent \$150 000 chacun au fisc. Mère Teresa n'a pas les moyens de devoir \$150 000 au fisc! Ni les Jeanne Larose, Denise Hamelin, Joseph Fortin et autres Québécois ordinaires qui ont voté OUI au référendum. Mais les Laurent Beaudoin, John Cleghorn et André Bérard les ont, les moyens.

Les comptes de TPS en souffrance atteignent, quant à eux, \$1383 milliard.

Questions à l'ineffable Bernard Landry, qui trouve qu'on manque de riches et que les Mère Teresa comme Louise

Harel n'ont pas leur place en politique.

En ne jouant pas sur les centiles, ne peut-on estimer que le quart de ces impôts impayés le sont par des contribuables québécois? Soit une somme d'environ \$1600 milliard. Et si les riches paient leurs impôts en retard à Ottawa, le risque n'est-il pas grand qu'ils fassent de même à Québec?

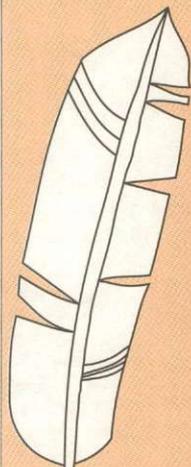
Idem pour la TVQ. Si les commerçants qui la perçoivent ne versent pas la TPS à Ottawa,

est-il exagéré de croire qu'ils agissent de même avec la TVQ? En ne jouant pas sur les centiles, ne peut-on pas estimer à au moins un milliard de dollars les sommes dues à Québec à ce chapitre?

Au début du siècle, la France fut sidérée d'apprendre les crimes de Henri Désiré Landru, guillotiné pour les meurtres d'une dizaine de femmes, brûlées ensuite dans son poêle à bois.

Combien de Mère Teresa Joseph Bernard Landry, ministre des Finances de Lucien Bouchard, est-il prêt à jeter au feu pour alimenter sa lutte au déficit?

C'est le drame de la politique, qu'il y ait trop de Landru! Et pas assez de Mère Teresa!



**Michel Rioux**

**BILLET**

**nouvelles CSN**  
est l'organe officiel de la Confédération des syndicats nationaux. Publié à tous les quinze jours, il est tiré à 23,000 exemplaires et distribué gratuitement dans les syndicats de la CSN à travers le Québec.

**Coordination**  
Jean-Pierre Paré  
Michel Rioux

**Conception graphique**  
Jean Gladu

**Mise en page informatique**  
Jean Gladu  
Jean-Pierre Paré

**Rédaction**  
Michel Crête  
Louis-Serge Houle  
Henri Jalbert  
Thérèse Jean  
Marc Laforge  
Luc Latraverse  
Lucie Laurin  
Jean-Pierre Paré  
Jacinthe Pilon  
Michel Rioux  
Jacqueline Rodrigue

**Photographe**  
Alain Chagnon  
Michel Giroux  
Hélène Rochon

**Caricaturiste**  
Garnotte

**Impression**  
Les syndiqués CSN de L'Imprimerie L'Éclaireur de Beauceville.

**Pour modifier le nombre d'exemplaires reçus:**  
(514) 598-2233  
1601 de Lorimier, Montréal, Qc H2K 4M5

Les syndicats ont l'autorisation (et notre encouragement) de reproduire le contenu de **nouvelles CSN** dans leur journal.

# Saint-Hubert, TU NOUS BRÛLES!

Lucie Laurin

**Ah, Saint-Hubert! Tu ne laisses rien au hasard, n'est-ce pas? Des petites voitures en carton pour les enfants à la salade de chou à volonté, des mille variétés de sauce au nouveau design oblong des assiettes, chaque semaine tu inventes un nouvel appât pour la clientèle!**

**Mais quand tu empiètes sur l'espace déjà restreint de tes employés pour empiler tes «gadgets», quand tu augmentes les tâches sans ajouter de personnel, quand tu engages \$500,000 pour moderniser et que tu n'es même pas foutu de mettre un diachylon dans ta trousse de premiers soins, Saint-Hubert, t'exagères!**

**C'**est vrai que Saint-Hubert a beaucoup changé depuis l'époque où on choisissait entre une cuisse, une poitrine, un demi, un club ou un hot chicken, avec des frites, la salade de chou, LA sauce et, pour dessert, une pâtisserie. D'autres, depuis, se sont mis à la rôtisserie et à la cuisine familiale. Il a fallu innover, diversifier le menu, rafraîchir les lieux, re-

faire l'exercice et le recommencer: concurrence oblige!

Certains savent y faire, qui ont compris que les conditions du personnel se reflètent sur la qualité du service. D'autres non. Qui mettent toutes leurs énergies devant, dans l'image. Mais mieux vaut ne pas regarder par la porte arrière! C'est le cas, notamment, des succursales Charlesbourg et Hamel,



dans la région de Québec.

«*Chez nous, à Charlesbourg, il y a eu deux burnout chez les serveuses depuis l'été dernier!*, déclare Sonia Delamarre, qui est aussi présidente du syndicat. *Quand ils ont augmenté nos tâches, ils nous ont dit qu'ils allaient ajouter du personnel. Ça a duré une semaine...*»

## Une course à obstacles

Déjà que le travail n'est pas facile. Les lourdes piles d'assiettes à transporter dans la section avant l'arrivée de la clientèle. Les gens qui arrivent tous en même temps et qui ont une heure pour dîner. Le menu qu'on explique à grands traits pour gagner du temps. Les cabarets qu'on remplit dans un tout petit espace de 5 pieds par 16 pieds — *«parfois, le dimanche, on est 13 filles là-dedans»*, dit Sonia —, la soupe qu'on est incapable de servir sans s'accrocher dans les biscuits soda,

alors on se brûle à tout coup, la porte d'armoire qu'il faut ouvrir pour prendre la salade de chou là-haut — *«excuse-moi, peux-tu te pousser un peu?»* — la sauce dans le petit contenant de carton instable qui se renverse toujours, les desserts qu'on retire du petit frigidaire dessous en se penchant et en écartant sa voisine, la porte qu'on reçoit dans le dos — *«attention au plancher glissant, il y a de la sauce par terre!»* —, cette lourde porte qu'on ouvre avec le pied parce qu'on transporte cinq assiettes pleines pour naviguer ensuite entre les enfants qui courent dans les allées et les clients qui se déshabillent — *«on est de vraies cascadeuses!»* —, le bras qu'on étire pour servir le client assis au fond de la banquettes... — *«Comment, mam'zelle, vous avez oublié mon thé?»*

NDLR: les photos de milieu de travail ont été prises dans une succursale où l'employeur n'avait rien à cacher.



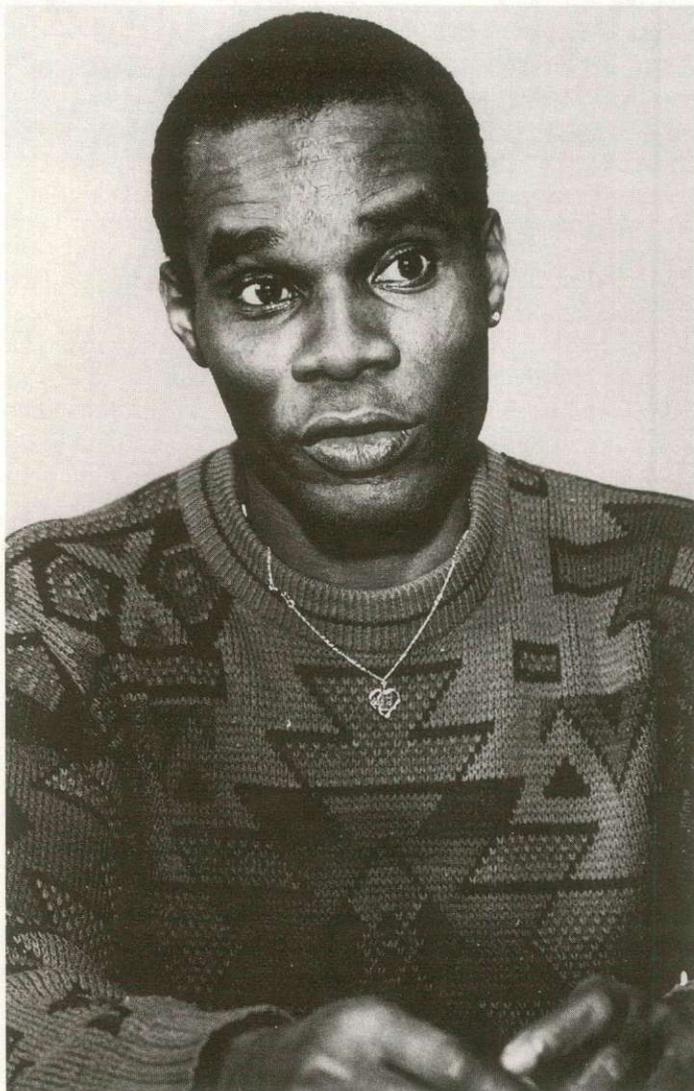
Sonia Delamarre

### En faire plus, toujours

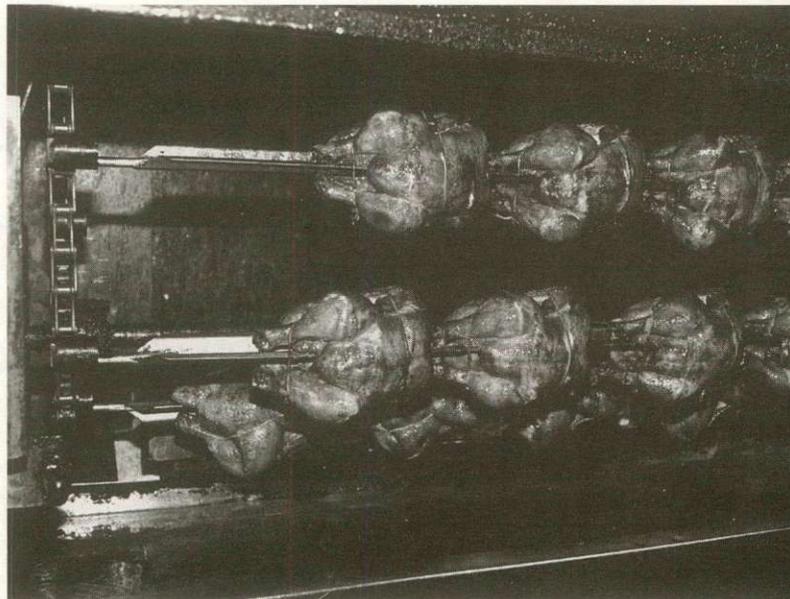
Avec le temps, ils se sont mis à offrir toutes sortes d'extra. Des coupons. Des rabais argent. Des billets de faveur. Les voitures pour les enfants. La salade de chou à volonté. Les boissons gazeuses à volonté. Les enfants en redemandent sans cesse. Les verres sont petits. Cours ici, cours là. Oh, c'est l'anniversaire d'une cliente. Il faut chanter...

Ils ont coupé dans le personnel. Les serveuses sont maintenant obligées de confectionner elles-mêmes les desserts glacés; il faut courir à

la cuisine et forcer en position penchée pour extraire la crème glacée très dure, tout en maintenant ouvert le couvercle du congélateur. De plus, le poste à la caisse ayant été supprimé, les serveuses doivent maintenant avoir en permanence une caisse sur elles. Ça évite des dépenses au patron, mais ça ajoute à leur stress. Surtout le midi, quand tout le monde veut payer en même temps. Et gare aux erreurs de calcul! Le manque à gagner sera prélevé à même leur paie — elles touchent le salaire minimum. Enfin, dernier ajout mais non le



Éric Chéry



moindre, les serveuses doivent aussi suggérer fortement le spécial de la semaine, bière ou vin. Le patron organise des concours pour celles qui en vendent le plus. «*Le midi, à l'heure du rush, quand tu as la langue à terre, le gérant vient te dire de te forcer, que le spécial ne se vend pas assez!*», déclare Sonia Delamarre.

### Les maux cachés

À ce régime-là, même avec une excellente santé, on peut craquer. «*Travailler debout, c'est dur. Si tu as des problèmes aux pieds, tu dois absolument porter des orthèses sinon, avec tout ce que tu transportes, c'est le mal de dos garanti!*», explique Sonia Delamarre. Mais il n'y a pas que les jambes et les pieds. «*Après 10 ans de ce travail, les maux commencent à sortir. Beaucoup souffrent d'épicondylite et de tendinite. Mais pas moyen d'arrêter, avec nos petits revenus! En plus, ces maladies-là ne sont pas reconnues...*» Évidemment, le roulement de personnel est effarant.

Tout cela, Saint-Hubert le garde jalousement caché. D'ailleurs, la direction de la

succursale Hamel était trop occupée pour répondre le jour où *Nouvelles CSN* a voulu obtenir l'autorisation de photographier les lieux de travail. Or, quand des lieux de travail sont bien tenus et que les employés oeuvrent dans de bonnes conditions, les employeurs sont plutôt fiers de paraître dans *Nouvelles CSN*.

À la succursale Hamel, donc, derrière la porte de la cuisine, les rôtisseurs comptent régulièrement leurs brûlures. «*Impossible de retirer les poulets sur les broches sans se brûler les bras!*, déclare Éric Chéry, rôtisseur et vice-président du syndicat responsable de la santé-sécurité. *La graisse brûlante tombe des broches plus haut. Il faut l'endurer: ce serait pire encore si on laissait tomber le tout car on serait éclaboussés par l'eau bouillante dans le récipient au fond!*»

### Le danger est partout

Les rôtisseurs travaillent en manches courtes. N'ayant pas suffisamment de mitaines pour la semaine, ils doivent souvent se rabattre sur des poignées de 3 pouces de largeur!

Alors, qu'arrive-t-il quand quelqu'un se brûle, ou se coupe? On ouvre la trousse de premiers soins: vide! Pas même un diachylon! Tant mieux si un employé en a dans ses affaires personnelles...

Tant mieux, aussi, si les cuisiniers ne glissent pas plus souvent sur le plancher de briques, forcément graisseux, en transportant leurs casseroles brûlantes au lavabo. Ou s'ils n'attrapent pas une crève lors des livraisons de marchandises, par les grands froids d'hiver, lorsque la porte arrière, qui donne directement sur la cuisine, demeure ouverte 20 minutes durant — «*dans ce temps-là, on travaille au poêle avec notre manteau*», déclare Éric.

Et tant mieux s'ils ne tombent pas de l'escabeau non réglementaire dans la salle d'entreposage, en voulant chercher la marchandise empilée là jusqu'au plafond. Ou s'ils ne se blessent pas au dos dans le frigidaire à poulet, trop petit, en soulevant plus haut que les épaules des caisses de 22 kilos!

Pourtant, c'est écrit en toutes lettres dans la convention collective signée en 1994: l'employeur est tenu de fournir des mitaines en quantité suffisante. Mais jusqu'ici, il s'est contenté de les promettre. Tout comme il promet, jour après jour, de réunir le comité paritaire de santé-sécurité également prévu dans la convention et qui n'a pas encore fonctionné. Le contrat de travail qui le lie à ses employés, l'employeur semble s'en soucier comme il se soucie de respecter la Loi sur la santé et la sécurité du travail, qui l'oblige à fournir une trousse de premiers soins complète!

Oui, Saint-Hubert, t'as bien raison, t'exagères!



## Santé-sécurité

# C'est pas parce qu'on est petits qu'on n'a pas de gros problèmes

**S'**occuper de santé-sécurité et prendre du temps pour la prévention, ça peut être assez aisé pour un gros syndicat qui a des moyens, et plus encore si l'entreprise fait partie d'un secteur prioritaire. Mais dans un petit syndicat, c'est une autre histoire; la santé-sécurité consiste parfois à courir d'un feu à l'autre!

Dans le but de mieux cerner les besoins des petits syndicats en matière de prévention, le comité confédéral de santé-sécurité de la CSN a demandé au Centre de recherche et d'évaluation sociale et appliquée d'effectuer une enquête sur les obstacles qu'ils rencontrent en matière de santé et sécurité au travail. L'enquête, effectuée auprès de 410 syndicats de toutes les fédérations de la CSN et ayant en moyenne 62 membres, a révélé que les questions de santé-sécurité sont jugées importantes ou très importantes par près de 90% des exécutifs syndicaux. Seulement 27,8% ont un comité syndical de santé-sécurité, tandis que 37,1% mentionnent l'existence d'un comité paritaire et un peu plus de

la moitié déclarent avoir une personne responsable du dossier. En fait, 37,9% des syndicats n'ont aucune organisation spécifique en matière de santé-sécurité. À ce sujet, le rapport établit un lien étroit entre le niveau d'organisation syndical et le niveau d'organisation patronal. Note encourageante: le niveau d'organisation des syndicats en santé-sécurité a augmenté de façon notable entre 1992 et 1995!

Afin de répondre de façon appropriée aux besoins spécifiques des petits syndicats, la CSN a organisé à leur intention des journées de réflexion les 10, 11 et 12 mars à Montréal. L'objectif était de les aider à bien identifier les obstacles à leur intervention en santé-sécurité, à évaluer les outils de travail qu'ils utilisent et à envisager des correctifs susceptibles d'améliorer leurs pratiques syndicales en la matière. Sur notre photo: les participants ont été chaleureusement accueillis par le vice-président Marc Laviolette et le comité confédéral de santé-sécurité.

# Il est possible de juguler la dette sans saccager nos outils collectifs

Thérèse Jean

**En 1996-97, le Québec subira une baisse de \$600 millions dans les paiements de transfert que lui verse Ottawa, accusera le coup d'une économie qui, tournant au ralenti, le privera de \$435 millions, et remboursera les intérêts sur sa dette qui s'élèvent à \$6 milliards. Pour ajouter à ces trois difficultés, qui sont hors de son contrôle, le gouvernement Bouchard s'impose une contrainte de taille: équilibrer les opérations courantes en deux ans. Comment? En coupant \$2,2 milliards dans les dépenses de programmes cette année. Une contrainte inutile, préjudiciable à l'économie québécoise et dangereuse pour l'avenir de nos outils collectifs, estime la CSN.**

**A**ussi tenue que soit la marge de manoeuvre du gouvernement, la CSN croit qu'il doit l'utiliser pour y aller de mesures qui stimuleront l'emploi, amèneront de nouvelles recettes fiscales et obligeront tout le monde à participer au redressement des finances publiques par une corvée nationale dédiée au remboursement de la dette. «*Il n'y a pas de catastrophe nationale à échelonner sur plus de deux ans la réduction du déficit*, affirme le président de la CSN, Gérald Larose. *Aucune autre administration publique à travers le monde n'a choisi le délai que le gouvernement du Québec veut se fixer pour atteindre l'équilibre dans ses opérations courantes. L'Ontario, tout aussi néolibérale soit-elle, n'envisage pas d'y arriver avant cinq ans. Les États-Unis prendront sept ans. En Europe, trois pays seulement satisfont les paramètres du traité de Maastrich, soit un déficit inférieur à 3% du PIB.*»

## Baisser le déficit et augmenter les revenus

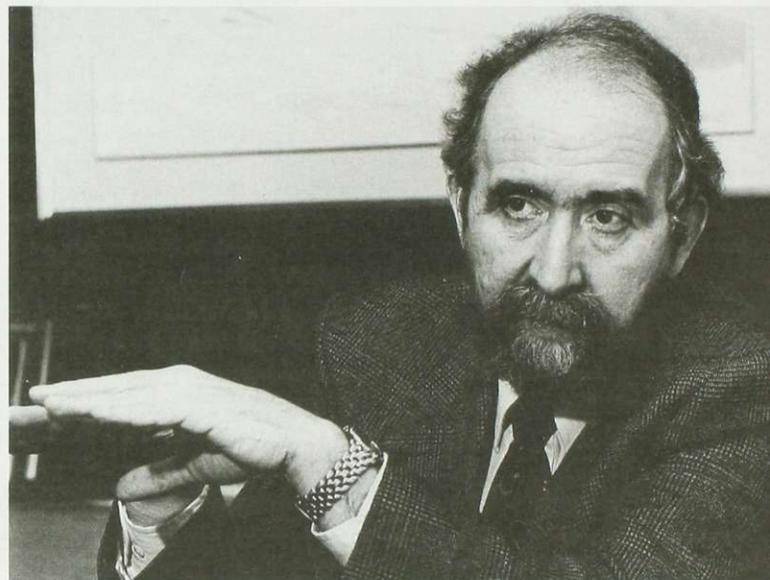
Tout en reconnaissant qu'il faille réduire le déficit, la CSN a soutenu auprès du ministre de l'Économie et des Finances, Bernard Landry, qu'il existe d'autres moyens d'y parvenir que par des compressions. «*Si on veut planifier un redressement*, constate Gérald Larose, *il faut intervenir sur l'ensemble des éléments constitutifs des finances publiques: contenir les dépenses; augmenter les revenus; planifier la résorption de la dette; appuyer des initiatives créatrices d'emplois; compter sur une période raisonnable*

*pour redresser la situation.*»

Pour 1996-97, la CSN propose d'abaisser le déficit de \$3,969 à \$3,626 milliards, tout en allant chercher \$1,6 milliard de nouveaux revenus. Même avec un tel déficit, le Québec se comparerait avantageusement à l'Ontario, où il atteint \$8,5 milliards.

La CSN suggère au ministre d'ajouter trois nouveaux paliers d'imposition, allant de 25% à 27%, sur les revenus des particuliers qui gagnent plus de \$60,000 par année. Bien que majorés, ces nouveaux taux d'imposition seraient encore en-deçà du taux de 33% qui prévalait en 1985. Pour ce qui est des entreprises, dont le taux d'imposition sur les profits (8,9%) est le plus bas au Canada, la CSN demande un impôt minimal sur leurs profits, établi aux deux tiers du taux nominal d'imposition, mais appliqué sur les bénéfices avant la réduction pour les pertes des années antérieures et certaines dépenses fiscales. Ces deux mesures généreraient respectivement des revenus de \$200 et \$100 millions.

S'appuyant sur le rapport du vérificateur général du Québec, qui évalue à \$1,35 milliard par année les revenus non perçus en taxes et impôts, la CSN est convaincue qu'il y a moyen, dès cette année, d'en percevoir \$540 millions.



**Gérald Larose: «Il n'y a pas de catastrophe nationale à échelonner sur plus de deux ans la réduction du déficit.»**

## Une «Corvée dette»

La situation actuelle doit être l'occasion de reprendre le contrôle sur la dette, affirme Gérald Larose: «*Le service de la dette est devenu à ce point lourd que le gouvernement enregistre un déficit budgétaire malgré le fait que ses revenus soient supérieurs aux dépenses de programmes.*» Depuis 1990, à l'exception de 1993-94, le service de la dette est passé de \$4,4 à \$6,1 milliards, une augmentation de 39%, tandis que, pour la même période, les dépenses de programmes ont crû de 15%. L'importance du service de la dette s'explique aussi par la politique des taux d'intérêt

appliquée par la Banque du Canada qui a obligé le Québec, tout comme le Canada, à emprunter à l'étranger, le plaçant ainsi en situation de vulnérabilité.

Pour réduire et stabiliser le poids de la dette, la CSN propose que l'on consacre deux taxes à son remboursement: les revenus générés, d'une part par le relèvement d'un demi-point (6,5% à 7%) de la taxe de vente du Québec, et d'autre part par un léger relèvement de la taxe sur le capital des entreprises et des institutions financières, seraient investis dans une Fiducie nationale, administrée par la Caisse de dépôt et de pla-



Au Sommet économique de 1982, la délégation de la CSN était notamment composée de son président Norbert Rodrigue, de la vice-présidente Gisèle Cartier, du trésorier Léopold Beaulieu, et du président de la Fédération de la métallurgie, Pierre Dupont.

cement du Québec. Ces deux taxes, qui généreraient des revenus de \$300 millions par an, seraient temporaires, le temps que d'autres mesures, comme l'impôt sur les droits de succession et une taxe sur les transactions financières, les remplacent.

#### Toujours les mêmes!

La CSN souhaite aussi que le prochain budget consacre \$300 millions à des initiatives créatrices d'emplois qui privilégient la réduction du temps de travail, la création de stages en entreprise pour des jeunes et le financement pour la création d'emplois d'utilité sociale.

Le président de la CSN se dit confiant que la population, pour éviter le dépeçage des services de santé et d'éducation, accepterait de contribuer à un effort collectif si celui-ci est fait dans une perspective d'équité: *«Les gens ont rompu le pacte fiscal parce qu'ils ont le sentiment qu'il y en a qui ne paient jamais, alors que d'autres paient tout le temps. En s'attaquant à la dette de cette façon, les gens auront la certitude qu'il y a une lumière au bout du tunnel.»*

### Déclaration commune des centrales syndicales

## Finances publiques et relance de l'emploi sont intimement liées

L'équilibre des finances publiques et la relance de l'emploi sont les deux grands objectifs retenus par le gouvernement du Québec pour la Conférence socio-économique qu'il a convoquée à Québec les 18, 19 et 20 mars, sous le thème «Un Québec de responsabilité et de solidarité». Dans une déclaration commune, la CSN, la FTQ et la CEQ ont souscrit à ces deux grands objectifs dans la mesure où on leur accordera une importance égale. L'équilibre des finances publiques et la relance de l'emploi sont à ce point liés qu'il devient impossible de réaliser le premier si le deuxième n'est pas au rendez-vous.

Les trois centrales syndicales voient dans la tenue de ce forum une occasion de relancer le Québec sur de nouvelles bases et de faire progresser les valeurs de solidarité et d'équité. Elles se méfient des ténors néo-libéraux qui, attribuant l'endettement public à une trop grande générosité de nos programmes sociaux, en profitent pour dénuder l'État de ses grandes responsabilités sociales. Il serait déplorable, disent-elles, que le gouvernement du Québec, par exemple, imite les libéraux fédéraux qui, après leur élection, n'ont pas tardé à mettre au rencart leur priorité économique de créer des emplois

pour se rabattre sur une lutte aveugle au déficit.

L'importance de mener une lutte au déficit ne fait pas de doute aux yeux des centrales, mais elle doit se fonder sur une réforme en profondeur du régime fiscal, une meilleure gestion de la dette et une relance de l'emploi, et non pas se faire au détriment des outils collectifs.

C'est sur l'urgence de livrer la bataille de l'emploi sur des bases nouvelles que les centrales espèrent que l'ensemble des intervenants s'engageront, car la profondeur des changements qui sont en cours, de même que la croissance économique, ne suffisent plus à résoudre la présente crise. Les centrales forceront les débats sur le partage du temps de travail, l'économie solidaire, les mesures actives pour les bénéficiaires de l'aide sociale et de l'assurance-chômage, la réorganisation du travail et l'équité pour les femmes en emploi.

Elles souhaitent que les solutions qui émergeront du processus qui s'enclenche éclipsent les modèles japonais, albertain ou néo-zélandais, pour respecter et refléter les longues traditions de solidarité et de pratiques collectives qui sont propres au Québec.

Des luttes d'hier

# à celles d'aujourd'hui

Le 8 mars de cette année a donné lieu à Montréal à une activité originale et instructive: une visite des lieux de travail où les travailleuses ont, par le passé, marqué des points dans leur lutte pour la reconnaissance de la valeur de leur travail.

Jacqueline Rodrigue

Le vendredi 8 mars, dans le cadre de la Journée internationale des femmes, des membres de l'exécutif de la CSN, soit Claudette Carbonneau, Roger Valois, Pierre Paquette et Marc Laviolette, ont participé à une tournée montréalaise afin de remémorer les luttes que les travailleuses ont menées pour améliorer leurs conditions salariales, mais aussi pour rappeler que ces luttes se poursuivent encore aujourd'hui sur le front de l'équité salariale. Des fédérations de la CSN étaient aussi représentées à cette tournée, de même que certaines personnes qui militent à l'extérieur de la CSN. Ainsi, Madeleine Parent, ex-syndicaliste; Thérèse Sainte-Marie, porte-parole de la Coalition en faveur de l'équité salariale; Pierrette Robitaille, humoriste; Stéphanie Venne, jeune étudiante, et Carole Dussault, membre du comité des jeunes du Parti québécois, étaient présentes.



Thérèse Sainte-Marie décrit les objectifs poursuivis par la Coalition en faveur de l'équité salariale et réitère l'importance d'obtenir une loi qui couvre l'ensemble des entreprises du secteur privé et le secteur public.

Les participantes ont profité du temps alloué pour le transport d'un lieu de travail à l'autre pour exprimer les réalités de leur milieu quant aux iniquités salariales entre les emplois féminins et les emplois masculins. Ici, Pierrette Robitaille, humoriste, trace le portrait des conditions salariales des femmes dans le monde artistique.



Claudette Carbonneau s'entretient avec des travailleuses de la Biscuiterie Viau qui, à la fin des années 80, ont obtenu des réajustements salariaux permettant d'atteindre des salaires égaux pour les empaqueteuses, titre d'emploi féminin, à ceux des encaisseurs et des opérateurs cordeurs, deux titres d'emploi masculins.



À l'Hôpital Sainte-Justine, les participantes ont écouté Madeleine Parent et Claudette Carbonneau parler des plaintes que les travailleuses du secteur public de la CSN ont déposées à Commission des droits de la personne depuis neuf ans et de la nécessité d'avoir une loi en matière d'équité salariale.



La chaleureuse rencontre de deux femmes qui ne s'étaient pas vues depuis quelques années et qui ont mené quelques batailles côte à côte. Gisèle Cartier, qui fut vice-présidente de la CSN de 1978 à 1982, avec Madeleine Parent.



À la garderie la Sourithèque, les travailleuses de garderie ont rappelé qu'elles avaient le droit d'aimer leur métier et de vouloir obtenir des augmentations de salaires décentes qui reconnaissent le travail qu'elles font. L'avant-projet de loi en matière d'équité salariale est décevant pour elles, car il ne leur offre aucune garantie d'obtenir la reconnaissance salariale de leur travail puisqu'il ne contient aucune obligation à l'égard des groupes à très forte majorité féminine.

# L'économie sociale, une voie à développer correctement

Luc Latraverse

**Tout le monde en parle. C'est la partie de l'économie qui n'est pas contrôlée par l'entreprise privée, ni celle des services financés totalement par l'État. C'est une force économique importante au Québec, où elle s'est développée depuis près de 100 ans.**

**O**n parle ici des coopératives, des sociétés et organismes sans but lucratif créés par des groupes de citoyens. Des exemples: les 800 garderies, les 150 cliniques populaires, les organismes culturels, de loisirs ou d'éducation populaire, les cuisines collectives, les coops d'habitation, de production et de services, etc.

Le dernier congrès de la CSN, dans sa stratégie sur l'emploi, en préconisait le développement, notamment dans les domaines des besoins sociaux, de l'environnement et de la culture. C'est donc le sujet d'un débat très actuel dans nos rangs et sur lequel la CSN tiendra une journée de réflexion, le 29 mars prochain, à Montréal\*.

## Une question qui ne fait pas l'unanimité

Pierre Paquette, secrétaire général de la CSN, reconnaît que la question soulève une controverse à l'intérieur du mouvement, particulièrement dans le contexte du désengagement de l'État de ses responsabilités sociales: on y voit un danger de ghettos d'emploi pour une main-d'oeuvre sous-payée et soustraite au contrôle des lois du travail, comme c'est le cas pour les programmes d'employabilité. «Ce n'est pas du tout la vision que se fait la CSN de l'économie sociale, précise-t-il d'entrée de jeu. Nous posons comme condition essen-



Les garderies sans but lucratif sont un bon exemple du développement de l'économie sociale telle que la conçoit la CSN.

tielle au développement de ce secteur de l'économie qu'il encourage des initiatives qui émergent de la communauté et qui répondent aux besoins identifiés et exprimés par le milieu. Elles doivent être complémentaires aux services publics,

et non s'y substituer.

«Cependant, poursuit Pierre Paquette, il faut préférer la création d'organismes sans but lucratif à la privatisation des services. Nous avons applaudi lorsque le gouvernement a légiféré pour que les personnes oeu-



Pierre Paquette

vrant dans les programmes d'employabilité soient protégées par les lois du travail et qu'elles aient le droit de se syndiquer, mais voilà qu'il vient de différer l'entrée en vigueur de cette loi. C'est inacceptable. En contrepartie, il ne faut pas non plus poser comme préalable que les emplois créés dans ce secteur offrent tous les avantages que d'autres secteurs ont gagnés avec le temps.»

Sur cet aspect des choses, le secrétaire général prend pour exemple les garderies: «C'est par les luttes qui ont été menées au fil des ans, rappelle-t-il, que leur financement s'est amélioré, tout comme les conditions de travail, même s'il reste encore du chemin à faire. Un point, toutefois, sur lequel la CSN est claire, c'est qu'elle s'oppose au financement de ces services par des subventions aux individus, aux consommateurs ou aux usagers. Nous préconisons plutôt un mode de financement mixte et l'appui à des projets collectifs.»

## Un secteur en plein essor

Pierre Paquette pense que l'économie solidaire va continuer de se développer et qu'il faut l'appuyer, car elle le fera malgré nous de toute façon. «Le secteur de l'environnement est un pivot du développement de la région de Montréal, cite-t-il en exemple pour illustrer sa pensée. C'est un secteur qui crée beaucoup d'emplois de qualité. Pourquoi les laisser entre les mains de l'entreprise privée, surtout qu'il s'agit d'un domaine où l'implication sociale a son importance? Cela en surprendra plusieurs, mais à Toronto, c'est dans le domaine culturel qu'il se crée actuellement le plus d'emplois. C'est un champ d'implantation tout désigné pour l'économie sociale. Ce qui importe, en conclusion, c'est d'accorder à l'économie sociale la place qui lui revient; mais de comprendre aussi qu'il ne s'agit là que d'un des volets d'une stratégie de création d'emplois.»

\* Un dossier a aussi été publié sur cette question en octobre 1995 et est disponible au Service de la documentation (\$4.25), 514-598-2150, ou sur Internet: <http://www.accent.net/csn/Pageshtml2/BonDeCommande.html>

# «Un enracinement unique»

— Gérard Pelletier

Un ex-ambassadeur du Canada en France parle de quelques-uns de ses souvenirs syndicaux.

Michel Rioux

**Journaliste au Devoir. Rédacteur en chef à La Presse, au début des années soixante. Il a été ministre à Ottawa, après avoir pris son envol en politique fédérale en compagnie des Pierre Elliott Trudeau et Jean Marchand. On le retrouva par la suite ambassadeur à Paris. Mais dans une vie antérieure, à la CTCC-CSN, Gérard Pelletier s'est occupé d'information: journal Le Travail, relations publiques. «J'étais sur tous les lieux de grève, pour que les grands médias ne s'en désintéressent pas.» Il ajoute cependant: «Avec le personnel réduit que nous avons, tout le monde faisait de tout. Je serais porté à m'en plaindre et à m'en réjouir tout à la fois. Mais, en tout cas, cela ne me répugnait pas du tout.»**



demandé d'aller aider un syndicat de scierie à se restructurer. «C'était le tiers-monde, en réalité. Les ouvriers n'avaient pas d'auto. La compagnie possédait tout: les maisons, les magasins...et la police.»

Comment un syndicat pouvait survivre dans ces conditions demeure un mystère. Mais les ouvriers avaient un instinct de survie. Pelletier raconte qu'une pétition «en rond» avait été remise à la compagnie. En rond, les signatures, pour qu'aucun nom n'apparaisse en haut de la liste et ne devienne une cible pour la compagnie. Qui l'avait remise? Un ouvrier sourd-muet, avec un pied bot et le bras gauche paralysé. «Le seul qu'on ne pouvait soupçonner d'être un meneur...»

Avec un brin de moquerie dans la voix, il ajoute: «On n'avait pas de concurrence de la part des unions américaines pour syndiquer du monde aussi mal pris...»

## Des tournants pour le Québec

Des conflits majeurs, qui ont fait prendre au Québec le tournant de la modernité, ont marqué la centrale pendant cette période. Il en rappelle trois.

La grève de l'amiante, en

premier lieu, qui, selon lui, a constitué un formidable déclencheur au plan social. Il se souvient avec émotion du cri du coeur de l'archevêque de Montréal, Mgr Charbonneau: «Quand il y a conspiration contre la classe ouvrière, l'Église ne peut pas demeurer neutre», avait-il proclamé du haut de la chaire, au début de mai 1949.

Une grève des ouvriers de la Noranda, en Abitibi, affiliés à une union américaine, avait éclaté au milieu des années 50. «Curieusement, ce conflit avait révélé que la CTCC de l'époque, même si elle pouvait apparaître moins impressionnante que les grosses unions américaines, avait néanmoins, dans le contexte québécois, une implantation et un enracinement que ces dernières n'avaient pas», estime Gérard Pelletier. Il raconte qu'incapable de trouver des orateurs pouvant s'adresser aux grévistes en français, l'union avait fait appel à des orateurs de...la CTCC.

À l'occasion de la grève des réalisateurs de Radio-Canada, en 1959, la CTCC, «avant tous les autres syndicats», abordait le syndicalisme de cadres. «Sans compter que cette grève a été l'occasion, pour René Lévesque, de prendre conscience de la dimension politique de la question», fait remarquer Gérard



Pelletier, qui rappelle que Lévesque avait été lent à prendre parti mais qu'une fois qu'il l'avait fait, «il s'est impliqué nuit et jour.»

## Des camarades

«À Asbestos, à Louiseville, à Arvida, j'ai rencontré des militants, des camarades remarquables. Et quel stimulant que de travailler avec des hommes de la trempe de Gérard Picard et Jean Marchand», confie-t-il après toutes ces années.

Sur ce qui a suivi, il ne se risque pas à porter de jugement. «J'étais trop loin de tout cela, avoue-t-il en appelant à la barre l'empereur Napoléon, qui disait: Il n'est rien de plus immoral que de parler de ce qu'on ne connaît pas.»

**T**rente ans avant de se retrouver sous les lambris dorés de l'ambassade du Canada en France, Gérard Pelletier avait été confronté, à Clarke City, sur la Côte-Nord, à une réalité autrement dure, autrement différente. C'était en 1951. La direction de la centrale lui avait

## RÉACTION AU BUDGET MARTIN

### À DROITE TOUTES, LES LIBÉRAUX!

«Le gouvernement Chrétien rate le rendez-vous d'une relance économique», a déclaré la CSN, par la bouche de son secrétaire général Pierre Paquette, en réaction au budget Martin. Les libéraux fédéraux continuent de renier les promesses contenues dans leur Livre rouge au plan de l'emploi, de l'équité fiscale et de la protection des programmes sociaux. Le budget Martin confirme l'erreur d'aller des libéraux vers la droite, favorise le milieu des affaires, freine de façon extraordinaire la croissance de l'économie et démontre une fois de plus qu'il ne vise pas la redistribution équitable de la richesse.

«Les libéraux poursuivent leur même stratégie, qui est d'assainir les finances publiques au seul moyen des compressions dans les programmes sociaux et gouvernementaux. Le plus inquiétant, d'ajouter Pierre Paquette, c'est qu'on n'y trouve aucune mesure permanente de création d'emplois. Le pire est encore à venir puisqu'il reste encore 30,000 des 45,000 postes, annoncés en 95-96, à couper dans la fonction publique. Et avec sa diminution de la déduction fiscale pour les fonds de travailleurs comme Fondation, le fédéral sert une jambette à des milieux susceptibles de créer de l'emploi.»

Quant à la répartition du transfert social canadien selon le poids démographique, le secrétaire

général estime qu'elle constitue la pire des hypothèses que pouvait choisir le fédéral. Elle obligera le Québec à assumer 40% des coupures globales annoncées pour les deux prochaines années à ce chapitre et aura un effet domino extrêmement grave sur le budget du Québec.

En ce qui a trait aux programmes sociaux, en particulier les pensions de sécurité de la vieillesse, la CSN constate que l'introduction d'un test de revenu pour les prestations

aux aînés est semblable à celui que le fédéral introduit dans la réforme de l'assurance-chômage. En liant ainsi les suppléments de prestations au revenu familial, il dénature les programmes sociaux et pénalise surtout les femmes.

D'autre part, si la non-imposition et la non-déduction des pensions alimentaires est une mesure populaire, elle ne peut représenter un substitut à une vraie politique familiale.

T.J.

## LES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE

### «OUI, MAIS IL Y A DES CONDITIONS», DIT LA CSN

La CSN requiert la mise en place de nombreuses conditions préalables à la mise sur pied de sociétés d'économie mixtes, possibilité étudiée par la Commission de l'Aménagement et des Équipements de l'Assemblée nationale du Québec. Le vice-président de la CSN, Roger Valois, a fait valoir en commission parlementaire que ces préalables visent notamment la qualité des services à la population, la création d'emploi et la démocratisation des structures municipales.

Selon la CSN, les sociétés d'économie mixtes (SEM) doivent relever exclusivement de structures régionales comme les municipalités régionales de comté, les communautés urbaines ou des regroupements d'arrondis-

sements de celles-ci. Il n'est pas question que les sociétés d'économie mixtes relèvent de municipalités locales ou leur servent d'échappatoire à un regroupement nécessaire des municipalités et des services. D'autre part, il ne devrait pas être possible de créer une SEM s'il n'y a pas d'entente pour la créer au sein de la MRC ou de la communauté urbaine concernée.

#### LE CONTRÔLE DÉMOCRATIQUE

Les aménagements législatifs requis devraient être préalablement mis en place pour assurer un contrôle démocratique des SEM par la population et l'État. La CSN propose à cette fin, entre autres, que le préfet de la MRC et la présidence d'une commu-



Jean Chrétien vu par Garnotte.



Roger Valois

nauté urbaine soient élus au suffrage universel.

#### PAS JUSTE L'ENTREPRISE PRIVÉE

La CSN s'objecte par ailleurs à ce qu'on limite aux seules entreprises privées (à but lucratif) les conventions de partenariat avec le secteur municipal, en soulignant que des coopératives et des organismes sans but lu-

cratif peuvent être tout à fait en mesure de répondre à ces besoins, notamment dans les domaines de l'environnement, de la collecte sélective des déchets, des loisirs, de la culture et de l'habitation, pour ne mentionner que ceux-là.

#### LE MAINTIEN ET LA CRÉATION D'EMPLOI

La loi devrait par ailleurs prévoir des engagements formels indiquant que les conditions de travail existantes dans les conventions collectives seront respectées intégralement lors des transferts. La création de SEM ne devrait pas avoir pour conséquence de réduire ou de déqualifier les emplois, mais de les maintenir et d'en créer.

Luc L.

## UN CONSEIL CENTRAL PLEURE SON PRÉSIDENT



Le Conseil central Québec-Chaudière-Appalaches a réservé à Michel Lessard, ci-devant président, depuis peu trésorier de la CSN, une sortie inoubliable. Quatre invités surprise: Clément Guimond, directeur de la Caisse d'économie de Québec, Joseph Giguère, ex-président du conseil central, Léopold Beaulieu, son prédécesseur à la trésorerie de la CSN, et Gérald Larose ont participé activement à un «bien cuit» fort réussi et émouvant à souhait. Et c'est avec toute la satisfaction du devoir accompli que Léopold Beaulieu a passé le flambeau à son successeur en lui souhaitant bonne chance. L.L.

## LES MAL-LOGÉS RAMÈNENT DES PROMESSES ÉLECTORALES SUR LE TAPIS

Le secrétaire général de la CSN, Pierre Paquette, a joint sa voix à celles de Françoise David, de la Fédération des femmes du Québec, et de Guy Paie-

te se refusant, encore aujourd'hui, à en confirmer la reconduction pour les prochaines années.» Un effort financier supplémentaire du gou-

tréal. Au nombre des ministres visités, mentionnons Louise Harel, Pauline Marois, Guy Chevrette, Robert Perreault, Serge Ménard, Bernard Landry, Louise Beaudoin et Rita Dionne-Marsolais. Pour faire connaître leur cause, ces mal-logés ont reçu l'appui sans précédent de 1,000 organis-



Les organisations de défense des droits des mal-logés, dont le FRAPRU, revendiquent du gouvernement du Parti québécois qu'il respecte son engagement électoral «de réaliser 1,500 logements sociaux par année. Ce n'est cependant pas le cas. Les \$35 millions attribués limitent le nombre de logements à 1,200 à l'échelle du Québec. Et le programme pourrait fort bien ne durer qu'un an, le gouvernement péquis-

vernement permettrait de construire 8,000 nouveaux logements sociaux par année au Québec, ce qui se traduirait par la création de 6,400 emplois.

### LA TOURNÉE DES MINISTRES

Après la conférence de presse, tenue le 11 mars, quelques centaines de mal-logés ont fait la tournée de neuf membres du cabinet Bouchard dans la région de Mon-

tes québécois, dont la CSN. Organisées par le Front d'action populaire en réaménagement urbain, la Fédération des locataires d'habitations à loyer modique et l'Association des groupes de ressources techniques, ces activités sont survenues à quelques jours de la Conférence sur le devenir social et économique du Québec et de la publication des Crédits budgétaires pour 1996-1997. M.C.

## DURES-DURES, LES RELIGIEUSES

Décidément, elles sont dures en négociation, les communautés religieuses! Après les 12 employées du Mont Sacré-Coeur de Granby, en lock-out depuis plus de

deux ans, c'est au tour des 210 travailleuses à l'emploi des Soeurs de Sainte-Croix, au Pavillon Saint-Joseph de Ville-Saint-Laurent, à connaître des difficultés en né-

gociation. Les mandataires des Soeurs de Sainte-Croix, des laïques, font la sourde oreille à l'implantation d'un régime de retraite et souhaitent imposer un mécanisme de remplacement du personnel sans respect pour l'ancienneté. Ces employées de l'infirmerie de la communauté religieuse demandent à la direction du personnel, en poste depuis cinq ans, de les respecter. Face au comportement patronal, le syndicat FAS-CSN a demandé l'intervention d'un conciliateur. La convention collective est échue depuis le 31 décembre dernier.

M.C.

## UN CHANGEMENT DE BANNIÈRE N'ARRÊTE PAS UN BOYCOTT!

Le Holiday Inn Crowne Plaza Centre-Ville de Montréal (420 Sherbrooke Ouest) a changé de bannière. Il s'appelle maintenant le Holiday Inn Mid Town. Mais ne vous méprenez pas: la situation n'a pas changé pour les 180 syndiqués remerciés de leurs services, la veille de Noël 1993. Deux ans et trois mois plus tard, ils luttent toujours pour retrouver leurs emplois. La situation étant toujours la même, le boycottage de l'hôtel se poursuit. M.C.

## DES FRAIS MÉDICAUX QUE VOUS POUVEZ DÉDUIRE

Le Comité inter-fédération du secteur privé (CISP) nous signale, par la bouche de Ghislain Hallé, que plusieurs membres de la CSN peuvent déduire de leur impôt, à titre de frais médicaux, une partie des primes d'assurance-maladie et/ou d'assurance salaire (invalidité), lorsque ces primes sont payées en totalité ou en partie par l'employeur. Comme vous avez droit de déduire tout ce qui excède \$1,614 ou 3% de votre revenu net, il est avantageux de calculer cette déduction sur le plus bas salaire, entre le vôtre et celui de votre conjoint-e qui déclare des revenus. Sont considérées déductibles toutes les contributions de l'employeur à ces régimes ou parties de régime d'assurance, ainsi que les sommes déductibles pour les remboursements de médicaments (20%), de soins dentaires (50%) ou de lunettes. Consultez les pages 22 et 23 et les lignes 379 à 381 de la Déclaration de revenus simplifiée du Québec, ainsi que la case «J» de vos feuillets TP-4. Luc L.



## LE FRANÇAIS AU TRAVAIL ÇA S'IMPOSE

Que mesurent les instruments ci-dessous?

- a) baromètre
- b) bathymètre
- c) clinomètre

Réponses: a) la pression atmosphérique, b) les profondeurs marines, c) la pente d'un terrain. À noter que **clinomètre** est aussi appelé **inclinomètre**.

\*\*\*

Comment nomme-t-on le chemin ou le trajet que doivent emprunter les automobilistes pour contourner une partie de rue ou de route temporairement fermée à la circulation, en raison de travaux de réfection ou de sinistres?

- a) un détour
- b) une déviation
- c) une patte-d'oie

Réponse: b. Lorsqu'on doit réparer, refaire la chaussée d'une rue ou d'une route, il arrive souvent qu'il faille barrer complètement cette rue ou cette route et dévier la circulation. Les automobiles doivent emprunter une autre voie appelée **déviatio**n. L'emploi du mot «détour» au sens de «déviation» et un anglicisme à éviter. **Patte-d'oie** est un carrefour d'où partent plusieurs routes.

\*\*\*

Comment appelle-t-on le conduit vertical dans lequel on peut jeter les ordures par une trappe ménagée à chaque étage, dans un immeuble?

- a) une chute
- b) une descente
- c) un vide-ordures

Réponse: c. Le mot «chute» employé au sens de «vide-ordures» est un anglicisme à éviter.

Jacinthe Pilon

## 310 TRAVAILLEURS RAPPELÉS RÉOUVERTURE DE LA MINE BC

L'exploitation de la mine d'amiante British Canadian (BC), à Black Lake, reprendra en août après 14 mois de fermeture, mais avec 310 des 450 travailleurs habituels. Pour le moment, les trois syndicats CSN (travailleurs horaires, personnel de bureau et constables) n'ont pu prendre connaissance des études de forage sur lesquelles se base le président de LAB Chrysotile, Jean Dupéré, pour arrêter ses plans de réouverture de la mine. Les syndicats accueillent avec grande déception la suspension indéfinie des opérations du plan Beaver, qui touche directement 74 travailleurs. Ils sont également déçus de constater que la réouverture de la mine BC est prévue pour le mois d'août, deux mois après l'épuisement des prestations d'assurance-chômage. «Le président de la compagnie, Jean Dupéré, nous avait dit à plusieurs reprises qu'il prendrait en considération la durée des prestations dans ses plans de réouverture, a déclaré, au nom des trois syndicats, André Laliberté,

président des travailleurs horaires. *Plusieurs travailleurs se retrouveront sur l'aide sociale ou seront sans revenu, déplore-t-il. Il reste beaucoup de travail à faire en concertation avec les intervenants économiques de la région pour minimiser l'impact sur la centaine de nos membres qui ne sont pas rappelés.»*

M.L.



André Laliberté

## Bienvenue

### HÔTELLERIE

Les dix auditeurs de nuit, préposés aux réservations et réceptionnistes de l'hôtel Best Western Ville-Marie, à Montréal, ont adhéré à la CSN, le 27 février. Vingt employés de l'hôtel Comfort Inn de Pointe-Claire, qui fait partie de la chaîne Journey's End, et sept autres du Club de santé de l'hôtel Reine-Elizabeth ont également joint les rangs de la CSN durant la dernière semaine de février.

### CINÉMAS

Après ceux du Cinéma Parisien, récemment ac-

crédités, les salariés de deux autres salles de projection importantes de Montréal, le Cinéma Versailles et le Cinéma Eaton, viennent de déposer une requête en accréditation CSN. Ils sont 25 au premier endroit et 30 au second.

### LA 31<sup>e</sup>

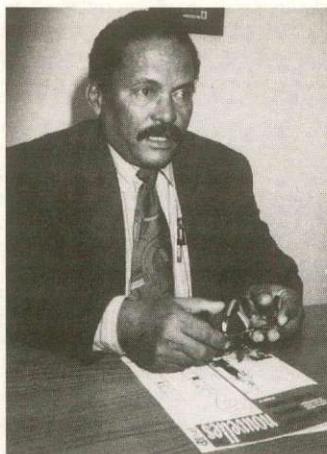
Les 12 employés de la garderie Monsieur Grosse bedaine constituent maintenant la 31<sup>e</sup> unité de négociation accréditée dans ce secteur dans la région de Québec.

M.C. et J.-P. P.

## PRIORITÉ À LA RELANCE ÉCONOMIQUE POUR LES SYNDICATS CUBAINS

De passage à Montréal à l'occasion de la Conférence internationale de solidarité avec Cuba, une délégation de la Centrale des travailleurs de Cuba, dirigée par son secrétaire général Pedro Ross, est passée à la salle de rédaction de *Nouvelles CSN* pour transmettre ses salutations à tous les syndicats et les organismes populaires canadiens et québécois, mais aussi pour les sensibiliser à la priorité actuelle de Cuba: relancer son économie de plus en plus étouffée par le resserrement du blocus américain et par l'abandon de l'ex-URSS. Dans

un contexte où l'économie est transformée par l'apparition de sociétés mixtes, la vente à des coopératives des entreprises d'État, particulièrement dans l'agriculture, la mise en circulation d'un peso convertible (échangeable pour des devises étrangères) et la création de maisons de change, et l'apparition du chômage (qui s'élève à 6%), les syndicats de travailleuses et de travailleurs cubains luttent plus que jamais pour maintenir leurs acquis, les soins de santé universels et gratuits, l'éducation, le droit à l'emploi, particulièrement pour les femmes, et la sécurité sociale pour



Pedro Ross, secrétaire général de la Centrale des travailleurs de Cuba, de passage dans les locaux de *Nouvelles CSN*.

les plus démunis. Nouveauté également que celle de la création du statut de travailleur autonome, que les syndicats veulent inclure dans leurs rangs, lors de leur prochain congrès, le 17<sup>e</sup>, en avril.

Dans cette perspective, le développement de l'industrie touristique est un élément important. Le nombre de touristes a augmenté en moyenne de 30% par année, depuis le début de la décennie, et les Cubains comptent accueillir plus de 200,000 touristes canadiens dans les mois qui viennent.

Luc L.



Le président du syndicat de Tuck Tape (FTPF-CSN), Richard Demers, et Sylvain Croteau faisant du piquetage devant leur usine de Ville Saint-Laurent, en lock-out depuis le 23 février.

## Lock-out chez Tuck Tape

Les 55 travailleuses et travailleurs de l'usine Tuck Tape de Ville Saint-Laurent sont en lock-out depuis le 23 février. Les négociations achoppent principalement sur les augmentations de salaire, les paies de vacances et l'addition de deux jours de congés entre Noël et le Jour de l'An. Pour une convention collective d'une durée de trois ans, les syndiqué-es revendiquent des hausses salariales totalisant 9%, rétroactives à l'échéance de leur convention collective, le 21 octobre 1995. Leur employeur leur offre 4,5%. Les trois dernières conventions s'étant conclues sans augmentation de salaire rétroactive à l'échéance de la convention, les travailleurs tiennent mordicus à cette revendication. Ils réclament également de leur employeur qu'il leur verse 2,8% du salaire pour permettre la prise de vacances. Avec l'ancienne formule de calcul, il arrivait que des salarié-es possédant moins d'ancienneté reçoivent une paye de vacances supérieure à celle de leurs camarades ayant plus d'ancienneté. Au moment du conflit, le salaire horaire moyen se situait aux alentours de \$15.00. L'entreprise est spécialisée dans la fabrication de ruban adhésif.

M.C.

LE DISCOURS AUX ANGLOS...

FLASH



## SANTÉ ET SERVICES SOCIAUX

### LES NÉGOCIATIONS SONT BOUCLÉES

Tous les organismes de la CSN du réseau de la santé et des services sociaux — la FAS, la FPPSCQ et le SPTM — ont complété une deuxième phase de négociation avec le gouvernement. Ainsi, comme le prévoyait l'entente intervenue en septembre, les organismes ont poursuivi les négociations sur les volets touchant le développement des ressources humaines et les moyens d'action sur l'emploi, et chacun d'eux a obtenu des ententes de principe sur ces sujets. Les organismes procéderont sous peu à des consultations dans leurs rangs pour faire approuver ces dernières ententes. J.R.



## REDÉPLOIEMENT DES EFFECTIFS LA CSN MANIFESTE

Le 13 mars, 500 délégué-es du Conseil fédéral de la FAS et du Conseil confédéral de la CSN, réunis au Palais des congrès de Montréal, se sont rendus manifester devant les bureaux de la Régie régionale de Montréal-centre. Les manifestants ont exhorté les représentants de la régie à respecter les ententes négociées avec le gouvernement, l'automne dernier, dans le cadre du redéploiement des effectifs qu'ils s'approprient à mettre en branle sur l'île de Montréal.

J.R.

## DISTRIBUTION ALIMENTAIRE NOVAGRO

### Six pour cent sur trois ans

La nouvelle convention collective de trois ans des 87 employé-es de l'entreprise de distribution alimentaire Novagro, à Ville d'Anjou, contient des augmentations de salaire totalisant 6%, la bonification des conditions des salarié-es à temps partiel et la création d'un REÉR. D'ici

l'échéance du contrat de travail, le 26 mars 1999, le plus bas salarié verra en effet son salaire passer de \$14.06 à \$14.92 l'heure, alors que le salaire le plus haut grimpera de \$16.70 à \$17.72 l'heure. Au chapitre du REÉR, employeur et syndiqué contribueront chacun au nouveau régi-

me à raison de 1% du salaire à compter du premier octobre, puis 2% dès le 27 mars 1997. Les employé-es à temps partiel, qui comptent pour 25% de la main-d'oeuvre, ont obtenu des ajustements de salaire pour la prise des congés fériés et mobiles. Ils ont aussi enregistré des

gains au chapitre des avantages sociaux. Les parties patronale et syndicale sont convenues également de prendre en main l'organisation du travail.

Joueur important dans l'industrie de la distribution alimentaire, Novagro, une filiale de l'entreprise

canadienne Serca, a élargi ses marchés. Traditionnellement présente auprès des dépanneurs, la compagnie dessert des institutions (écoles, centres d'accueil, hôpitaux) depuis quatre ans. Depuis 1993, le nombre d'emplois y a augmenté de 66 à 87.

M.C.

La CSN sur Internet: <http://www.accent.net/csn>

Tarif d'abonnement spécial pour les membres de la CSN: \$25/mois, 75 hres/mois: 514-737-6077

# Quand Québec se met à «planifier» à la manière soviétique

Selon les chiffres du ministère de la Santé, il y a 223 infirmières de trop, sur 48,000. Alors celui de l'Éducation coupe la moitié du programme de soins infirmiers dans les cégeps. C'est logique!...

Marc Laforge

**Le gouvernement du Québec est bien capable, quand il s'y met, de planifier à la soviétique. S'il coupe de la main gauche, la logique lui commande de couper du côté de la main droite aussi. Mais ça ne veut pas dire qu'il règle le problème pour autant ou qu'il sait où il s'en va.**



Le mot «interrogation» paraît faible pour décrire ce qui se lisait sur les visages du personnel enseignant des cégeps. «Comment le gouvernement en arrive-t-il à une formule aussi draconienne que couper la moitié du programme en soins infirmiers?»

Car c'est bien ce qui se passe actuellement entre le ministère de la Santé et les Services sociaux et le ministère de l'Éducation.

Il paraît qu'avec le virage ambulatoire, nous n'aurons plus besoin d'autant de monde pour s'occuper des malades. En bon planificateur à la soviétique, Québec a décidé de couper d'ici trois ans la moitié du programme de soins infirmiers dispensé dans 42 des 47 cégeps. «Ce n'est pas parce qu'il y a un virage ambulatoire que les gens seront moins malades», riposte le président de la FNEEQ, Oliva Bouchard.

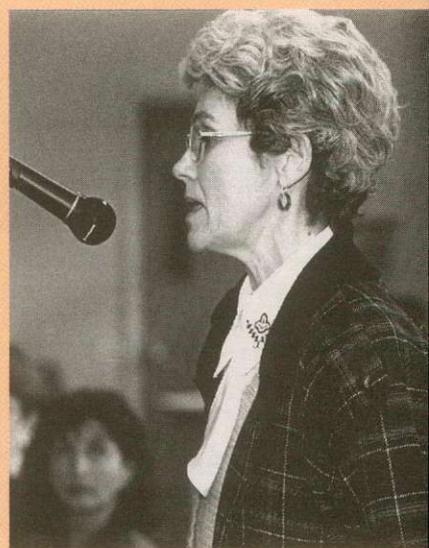
Oui, mais tant qu'à former des chômeurs, ne faudrait-il pas mieux fermer le robinet?

Encore faut-il savoir le rôle que le gouvernement réserve aux infirmières dans un système de soins réformé. «En 1989, il y avait une pénurie d'infirmières, et maintenant, on nous dit qu'il y a un surplus. Qu'est-ce qu'on va nous dire dans cinq ans?», se demande Marc Laviolette, le vice-président de la CSN. Dans les faits, au premier février, les chiffres du MSSS établissaient à 223 le surplus des effectifs infirmiers, sur les 48,000 que compte le réseau de la santé. Mais il est vrai que les chiffres du ministère de la Santé ont tendance à augmenter ou à baisser sans qu'on ne sache pourquoi!

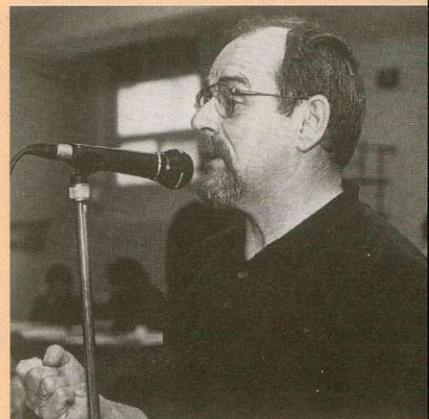
## La vraie question: qui dispensera les soins de première ligne?

Le problème, c'est qu'on ne sait pas où le gouvernement s'en va avec son virage ambulatoire. Les hôpitaux ferment et le redéploiement des effectifs se fait difficilement, très difficilement. Or, qui dispensera les soins de première ligne? La réponse à cette question aura un impact déterminant sur tout l'enseignement des techniques de santé. «Pendant que le gouvernement tarde à nous indiquer où il s'en va et que les chicanes corporatistes prennent le dessus, nous oublions les jeunes que nous sommes en train de former. Depuis des mois, nous disons au ministère de l'Éducation qu'il faut s'asseoir et adapter le programme de soins infirmiers aux nouveaux besoins de la population afin que les jeunes puissent avoir les meilleures chances possibles», affirme le président de la FNEEQ. Les deux ministères, santé et éducation, se parlent-ils?

Toujours en bon planificateur, le gouvernement est même passé par-dessus la tête de son propre comité national de révision des programmes, et évidemment par-dessus celle de la FNEEQ aussi. Réunis en instance spéciale sur la question, les membres de la FNEEQ n'ont pas accepté cette décision improvisée, prise sans



Mireille Chapdelaine — Cégep Maisonneuve: «Il faut que le gouvernement se commette et indique que les infirmières dispenseront des soins de première ligne. En même temps, il faut procéder aux ajustements nécessaires à la formation pour accompagner la transformation des soins de santé.»



Claude Proulx — Cégep de l'Outaouais: «Nous n'acceptons pas l'approche cavalière du ministère de l'Éducation qui, d'un côté nous parle de concertation, mais de l'autre agit unilatéralement.»

consultation aucune, et dont l'impact sera majeur, tant sur les jeunes qui désirent oeuvrer dans le secteur de la santé que sur les programmes collégiaux. Pour les membres de la FNEEQ, l'enseignement dispensé par les cégeps, dans le secteur de la santé, est tout à fait pertinent et les jeunes qui reçoivent cette formation sont tout aussi capables de relever les nouveaux défis.